

*Bien que non électriciens de métier, de nombreux salariés doivent faire face au danger électrique dans le cadre de leur activité professionnelle. Qu'ils soient élagueurs travaillant à proximité de lignes électriques, informaticiens ou agents de nettoyage rentrant dans un local électrique, ces salariés se retrouvent parfois victimes d'accidents électriques.*

*La méconnaissance étant la principale cause de ces accidents, il est essentiel de former ce personnel à identifier les risques électriques et adopter le comportement adapté.*

### Personnel concerné

Personnel amené à rentrer dans des locaux à risque électrique ou à s'approcher de pièces électriques dans le cadre d'une opération d'ordre non électrique.

### Prérequis

Savoir lire et écrire. Aucune connaissance en électricité n'est requise.

### Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier les risques d'origine électrique de son activité professionnelle et d'adopter un comportement adapté face à ces risques.

### Programme

- Les connaissances de base en électricité (tension, intensité du courant électrique, résistance, puissance)
- Les conséquences de l'accident électrique sur l'homme
- Le principe de l'habilitation électrique, les symboles et leur formalisation
- Le champ d'action de l'habilité B0, H0, H0V
- Les zones d'environnement et leurs limites
- La reconnaissance des ouvrages électriques et du matériel
- Exemples, mises en situation, simulations

### Durée

De 7 heures (dont 2.5 heures de pratique) soit 1 jour.

### Nombre de stagiaires

De 1 à 12 stagiaires.

### Méthodes pédagogiques

Sous forme d'échanges, alternance d'apports théoriques avec exercices pratiques de simulation.

### Suivi et évaluation de la formation

- Le stagiaire est évalué tout au long de la formation afin d'évaluer sa progression.
- Une évaluation théorique (test QCM) et pratique (mise en situation) sera réalisée en fin de stage.
- Une attestation de formation lui sera remise en fin de formation.
- Un bilan en fin de séance est recommandé avec un responsable au sein de l'entreprise.

### L'organisme de formation

SESAT Formations est :



*Habilité à dispenser la formation SST par l'Assurance Maladie Risques Professionnels et l'INRS*



*Conventionné par la CARSAT Centre Val de Loire pour dispenser des formations préalables à l'habilitation électrique*

### Tarifs

- A partir de 150€/jour, nous consulter pour plus de précisions